

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 697

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 2

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 16, substituer aux mot :

« et de l'énergie »

par les mots :

« , de l'énergie et des finances. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La dissociation des enjeux climatiques et écologiques des grands choix économiques et budgétaires n'est plus possible. La préservation du climat et du vivant doit au contraire être au centre des orientations de politique économique.

Il convient donc que le rapport annuel du Haut Conseil soit présenté en associant les commissions du Développement durable (en charge de l'environnement) et des Affaires économiques (en charge de l'énergie), mais également la commission des Finances.